

Ouverture

Autor(en): **Rahm, Werner**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **59 (2001)**

Heft 2: **XXVIIIe journée de Mont-Pèlerin : "La concurrence : émulation ou jeu de massacre?"**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXVIII^e JOURNÉE DU MONT-PÉLERIN

OUVERTURE

Werner RAHM

Président

Société d'Etudes Economiques et Sociales

Le référendum sur la libéralisation du marché de l'électricité vient d'aboutir. Cela permettra d'approfondir un des grands débats de société actuels. Les uns parleront de compétitivité, de dimension critique, de dynamisation, d'euro-compatibilité. Les autres mettront en avant le démantèlement d'un service public, avec ses risques sur le plan de l'emploi, des acquis sociaux et de la qualité des prestations.

Sur fond de globalisation à l'échelle planétaire et de libéralisation des marchés à l'échelle européenne, la Suisse est aujourd'hui soumise à des pressions qui remettent en cause un certain nombre des valeurs traditionnelles.

Déjà la nouvelle réglementation en matière de concurrence a contribué à faire définitivement disparaître nombre d'organisations de type cartellaire, parfois héritées de l'économie de guerre et de la grande crise des années trente.

Dans le secteur de la construction et du bâtiment, beaucoup de choses ont changé dans les conditions du marché, du ciment aux fers à béton, des tuyaux aux installations électriques et sanitaires.

Pour les produits de grande consommation aussi, l'organisation d'un certain nombre de grands marchés a pris fin, de la bière au chocolat. Sur le front des produits agricoles – produits laitiers, sucre, céréales, matières grasses, vin, etc...- les autorités avaient souhaité assurer la sécurité de l'approvisionnement du pays, un degré important d'auto-suffisance et du même coup un revenu équitable à la paysannerie. Les mécanismes mis en place ont conduit à des excédents de production, souvent chroniques et à des prix nettement supérieurs à ceux des pays voisins, sans pour autant stimuler l'adaptation des produits, de leur qualité et de

leur prix, aux besoins des consommateurs. La libéralisation est en cours. Elle demande à tous les protagonistes un nouvel esprit d'entreprise fait de créativité, de dynamisme et de compétitivité.

Il faut ajouter que dans le domaine des produits de grande consommation, le mouvement a été accéléré par la part croissante des produits importés et des marques propres au commerce. Certains se demandent d'ailleurs aujourd'hui si l'extrême concentration de la grande distribution suisse ne confère pas à ses deux ou trois plus grands acteurs un pouvoir d'achat et de décision pouvant aussi conduire à un appauvrissement de l'offre sur le plan quantitatif et qualitatif. A la Commission de concurrence de veiller au grain.

Beaucoup de milieux politiques et économiques entendent limiter les ambitions européennes de la Suisse à un libre-échange bien tempéré. Nous sommes cependant frappés de constater à quel point les avancées européennes vers la création d'un marché unique exercent une pression sur notre propre cadre de travail. Qu'il s'agisse des marchés de l'énergie, des postes et télécommunication, de la protection de l'environnement, des législations alimentaires, d'harmonisation fiscale, de droit de la concurrence, d'ouverture des marchés publics, la référence à l'Union européenne est permanente. Et les maître-mots, compétitivité, concurrence, libéralisation.

Nous sommes dès lors particulièrement heureux de pouvoir, en collaboration avec la S.I.A., approfondir ce sujet pour le secteur de la construction, le métier d'architecte et d'ingénieur. Grâce à la qualité des intervenants, responsables politiques, juristes et ingénieurs et architectes, nous espérons que le débat puisse dégager les éléments de référence indispensables à une meilleure compréhension de l'enjeu.